

ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE



**ORGANISER
UN MARATHON
D'ÉCRITURE**



ORGANISER UN MARATHON D'ÉCRITURE

Le Marathon d'écriture s'organise entre le début du mois de novembre et la fin janvier, et particulièrement autour du 10 décembre, Journée internationale des droits humains. Ils visent à apporter un soutien aux victimes des violations des droits humains partout dans le monde. Chaque année, l'histoire de plusieurs personnes persécutées ou arbitrairement emprisonnées retiennent notre attention. Afin de leur exprimer notre solidarité, nous leur écrivons des mots d'espoir. Le Marathon d'écriture est une campagne mondiale d'Amnistie internationale.

Et le résultat est là : en 2019, près de 6,5 millions de cartes et lettres ont été envoyées de partout dans le monde.

75 % des personnes sont libérées!

[**AMNISTIE.CA/MARATHON**](https://www.amnistie.ca/marathon)

TROIS ÉTAPES



1. Envoyer le plus grand nombre possible de messages aux personnes dont les droits humains ont été bafoués pour leur apporter notre soutien.



2. Attirer l'attention des autorités des pays concernés.



3. Sensibiliser le grand public aux violations des droits humains à l'échelle internationale

6 ÉTAPES POUR ORGANISER VOTRE MARATHON D'ÉCRITURE

1

DÉTERMINEZ LE LIEU, LA DATE ET L'HEURE

La première étape est de trouver où et quand se tiendra votre marathon. Celui-ci peut s'organiser sur votre lieu de travail, à l'heure du dîner, à la fin d'une réunion ou faire l'objet d'une activité chez soi. Encore mieux, si la situation sanitaire le permet, demandez l'autorisation de vous installer dans un lieu très fréquenté de votre quartier et sollicitez les passants pour qu'ils rédigent un mot d'espoir.

2

LES CAS DE LA CAMPAGNE

Prenez connaissance des cas du Marathon afin de bien les expliquer. Vous pouvez écrire à toutes les personnes ou n'en choisir que quelques-unes.

N'oubliez pas de respecter les directives de rédaction pour ne pas nuire à la sécurité de la personne (ou de sa communauté) à qui vous écrivez.

3

VOTRE MATÉRIEL

Vous aurez besoin de cartes, de stylos et de crayons de couleur. Achetez ou fabriquez vous-mêmes vos cartes. Carte postale de votre région, photo de vous, votre maison ou votre famille, dessins, plus la carte est personnalisée, plus elle est chaleureuse pour son destinataire! Nous vous fournirons une description de chaque cas de la campagne (avec photo et texte) ainsi qu'une fiche descriptive des consignes à



respecter pour l'écriture. Mettez ces documents à disposition sur les tables lors du marathon afin de donner l'occasion aux participant.e.s de se familiariser avec les cas et de personnaliser les messages écrits.

4

LE JOUR J !

Présentez le but de votre activité au public. Décrivez brièvement le ou les différents cas. Pour montrer que l'envoi des cartes a un réel impact, parlez également des bonnes nouvelles: 75% des personnes emprisonnées choisies lors des campagnes antérieures ont été libérées par la suite avant la fin de leur sentence. Les conditions de détention pour d'autres ont été considérablement améliorées. Et enfin certaines personnes et communautés ont obtenu justice !

Avec le contexte de la situation sanitaire, vous préférez éviter les rassemblements et l'envoi de cartes? ou encore envoyer des cartes?

Envoyez plutôt des messages en ligne pour les personnes que vous voulez soutenir sur :

[AMNISTIE.CA/MARATHON](https://www.amnistie.ca/marathon)

6 ÉTAPES POUR ORGANISER VOTRE MARATHON D'ÉCRITURE (SUITE)

Astuce: Tout au long du marathon, pensez à prendre des photos (assurez-vous d'avoir l'autorisation de toutes et tous, surtout s'il y a des enfants) et à nous les envoyer. Partagez-les sur vos médias sociaux en identifiant Amnistie ( @amnistie_canadafr ou  @amnistieCA), ou envoyez vos photos à coordomarathons@amnistie.ca en spécifiant les noms des personnes sur celles-ci et le lieu.

5

ENVOI ET INSCRIPTION DE VOS CARTES

Une fois les cartes écrites, il suffit de les regrouper dans une grande enveloppe pour chaque cas du marathon et de les envoyer aux adresses mentionnées pour chacun des cas.

Avant de les poster, il est essentiel **de les compter et de nous informer du nombre pour chaque cas**. Sinon, vos cartes ne seront pas comptabilisées dans le résultat final que Amnistie internationale compile. Plus le nombre de cartes écrites est élevé, plus notre pression est grande sur les autorités ! Envoyez-nous vos résultats pour chaque cas en ligne à cette adresse: <https://vu.fr/bilan2020> ou par courriel à coordomarathons@amnistie.ca.

Astuce : Pensez à vous munir d'une boîte de don à mettre sur la table pour vous aider à payer les frais d'envoi des cartes.

6

« ÉCRIRE ÇA LIBÈRE » AU VIRTUEL

Un monde de possibilités s'ouvre à toutes les personnes qui souhaitent militer en faveur des droits humains pour avoir encore plus d'impact.

Nous n'avons jamais eu autant d'influence. Par exemple, nous pouvons apporter notre soutien à des défenseur-e-s des droits humains vivant à l'autre bout du monde! Le contexte est bien différent cette année, mais cela n'empêche pas que vous pouvez contribuer virtuellement en créant un événement en ligne.

VOTRE ÉVÉNEMENT EN LIGNE EN DEUX ÉTAPES FACILES :

1. **Choisissez votre plate-forme** : Vous pouvez héberger votre événement virtuel sur la plateforme qui vous convient le mieux, à vous et à vos participant·e·s. **Zoom, Facebook Live, GoToMeeting**, les plateformes en ligne gratuites sont nombreuses et facilement accessibles.
2. **Pensez interactivité** : Passer en mode virtuel ne signifie pas que votre événement ne sera pas engageant, mais vous devrez prévoir des moyens de garder votre public intéressé. **Montrez les vidéos des cas de cette année**, disponibles dans notre liste de lecture YouTube.

Vous cherchez de l'inspiration ? Utilisez nos exemples de diapositives pour vous aider à démarrer !

JOIGNEZ-VOUS À NOUS !

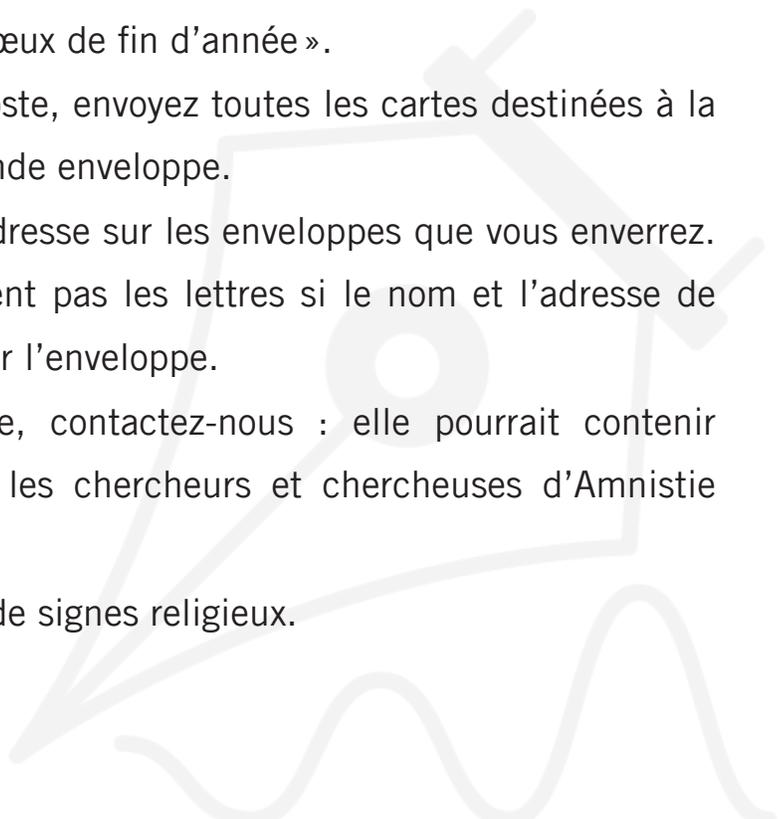
Prenez une capture d'écran de votre événement virtuel et partagez la en taguant **@AmnistieCA sur Facebook et Twitter ou @amnistie_canadafr sur Instagram !**

Écrivez vos messages de solidarité sur **[amnistie.ca/marathon](https://www.amnistie.ca/marathon)**.

Joignez-vous à nos **webinaires quotidiens durant la semaine du 7 décembre** ou participez à la **journée virtuelle du 10 décembre**. Et surtout, partagez en grand nombre parmi votre réseau de sympathisant·e·s votre initiative !



DIRECTIVES D'ÉCRITURE

- Les messages doivent être brefs et personnels.
 - Ne mentionnez jamais Amnistie internationale sur les cartes.
 - N'utilisez pas de cartes d'Amnistie internationale ou d'autres organisations (sauf celles prévues à cet effet : nous détachons la portion inférieure des cartes avant de les envoyer. Cartes disponibles sur demande).
 - Ne mentionnez pas la situation politique du pays ou les accusations faites à l'endroit des personnes dont les droits sont bafoués.
 - N'hésitez pas à écrire en français, à moins que vous ne maîtrisiez la langue du pays du destinataire. S'agissant d'une campagne mondiale, la personne recevra des messages en différentes langues. Elle ressent ainsi que partout dans le monde, des gens pensent à elle.
 - Puisque les individus visés par la campagne proviennent de diverses traditions religieuses, veuillez ne pas mentionner Noël ni le Jour de l'An. Utilisez plutôt l'expression « vœux de fin d'année ».
 - Pour minimiser les frais de poste, envoyez toutes les cartes destinées à la même personne dans une grande enveloppe.
 - Indiquez votre nom et votre adresse sur les enveloppes que vous enverrez. Certaines prisons ne distribuent pas les lettres si le nom et l'adresse de l'expéditeur ne figurent pas sur l'enveloppe.
 - Si vous recevez une réponse, contactez-nous : elle pourrait contenir des informations utiles pour les chercheurs et chercheuses d'Amnistie internationale.
 - N'écrivez ou ne dessinez pas de signes religieux.
- 

Si vous recevez une réponse, merci de nous en faire parvenir une copie à :

AMNISTIE INTERNATIONALE
50, RUE STE-CATHERINE OUEST, BUREAU 500
MONTRÉAL (QUÉBEC) H2X 3V4
TÉLÉPHONE : 514.766.9766
SANS FRAIS : 1.800.565.9766

AMNISTIE.CA

ÉCRIRE
ÇA
LIBÈRE!

AMNISTIE
INTERNATIONALE 

MARATHON D'ÉCRITURE

2020



Née au coeur de l'Amazonie colombienne, Jani Silva a consacré sa vie à la défense des arbres et de la terre. À cause de son travail, elle s'est heurtée à des entités qui convoitent la richesse pétrolière de ce territoire. Harcelée par des agresseurs inconnus, elle est en danger.



Paing Phyto Min (alias De Yay), étudiant de 22 ans, fait partie d'une troupe de thangyat (slam), Peacock Generation. En 2019, lui et d'autres membres de sa troupe ont été arrêtés après une représentation dans laquelle ils se moquaient de l'armée. Il a été condamné à six ans de prison.



Nassima a passé une grande partie de sa vie à lutter pour la liberté des femmes en Arabie saoudite. Depuis 2018, elle est en prison, torturée et détenue à l'isolement pour avoir revendiqué le droit des femmes à conduire et à exercer leurs activités sans l'autorisation d'un « tuteur » masculin.



Khaled est très attaché aux principes du journalisme. Il s'efforce de couvrir le mouvement de protestation du Hirak, qui défend la liberté et le respect des droits en Algérie. Khaled a été arrêté en mars 2020 et condamné à 3 ans de prison, simplement pour avoir fait son travail.



Germain est un mari et un père avant tout. Mais ce défenseur exemplaire des droits humains n'a jamais vu son plus jeune fils. Il est enfermé en prison au Burundi, condamné à 32 ans sur la base de fausses accusations à l'issue d'un procès entaché d'irrégularités.



Idris est l'expert pakistanais des disparitions forcées. Mais, en 2019, Idris a disparu lui aussi. Les autorités ont finalement reconnu qu'elles le détenaient. À présent, Idris pourrait être inculpé d'espionnage. Il serait alors passible de 14 ans de prison ou de la peine de mort.



Ces trois adolescents avaient pris la mer avec 100 autres personnes pour échapper à la violence en Libye. Arrêtés par les autorités maltaises, les trois jeunes encourent une peine de réclusion à perpétuité.



Popi et Bongeka étaient amies, étudiantes en art dramatique. En 2017, elles ont été abattues puis abandonnées sur le bord d'une route. Depuis, leurs familles cherchent des réponses, mais l'enquête défailante n'a pas progressé depuis trois ans. Elles veulent que justice soit rendue.



Lorsque des manifestations contre l'accroissement des inégalités ont éclaté au Chili, la police a tiré des munitions dangereuses sur la foule, touchant Gustavo aux deux yeux. Il a perdu la vue de manière irréversible. « *J'ai donné mes yeux pour que les gens se réveillent* », explique-t-il.



Melike Balkan et Özgür Gür organisent avec succès depuis des années des marches des fiertés LGBTI+ dans leur université. Mais en 2019, l'université a interdit la marche prévue et appelé la police pour disperser un sit-in pacifique. 18 étudiant·e·s et un universitaire font aujourd'hui l'objet de poursuites.